

27 nov 2020 -16:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2020

Diminution progressive des militaires affectés à des missions de surveillance

Le Conseil des ministres marque son accord sur la proposition des ministres de la Défense Ludivine Dedonder et de l'Intérieur Annelies Verlinden visant à diminuer progressivement le nombre de militaires affectés à des missions de surveillance à partir de décembre et de les faire remplacer par des missions de surveillance assurées par les polices locale et fédérale. La décision s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord relatif au soutien de la Défense à la police intégrée pour des missions de surveillance.

À la lumière de l'analyse du niveau de la menace et si les conditions de sécurité le permettent, la diminution progressive du nombre de militaires déployés dans le cadre de l'opération *Vigilant Guard* (OVG) débutera le 1er décembre 2020 pour se terminer le 1er septembre 2021. À partir du 1er décembre 2020, le nombre maximum de militaires qui peuvent être déployés est fixé à 300.

En ce qui concerne la communauté juive d'Anvers et de Bruxelles, la reprise progressive par la police locale n'aura lieu que si les circonstances le permettent et en concertation avec les autorités locales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole (FR)
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be

Sofie Demeyer
Porte-parole (NL)
+32 474 87 03 77
sofie.demeyer@ibz.fgov.be